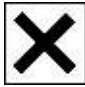




# SOPRAGGLO

## ESCLES

4 Route de Fouilloy  
60220 ESCLES ST PIERRE  
Tél : 03 44 04 20 20 Fax : 03 44 04 51 49

Bon No : 001097331		1ere Gachée : 12:38 (1) Quantité : 7.50 m3		Date : 27/03/2026 012603278687		Zone : ZONE 02	
Client : EIFFAGE CC EIFFAGE CONST F		Chantier : POIX DE PI POIX DE PICARDIE		Réf. commande(2) :		Véhicule : ER279XW	
BU01426 TSA 97814		RUE CPT FAY		80290 POIX DE PICARDIE		Chauffeur : CHRISTOPHER	
2QT CHEM D'ARMANCOURT						Transport : CHRISTOPHER	
60201 COMPIEGNE CEDEX						<b>CONSEILS DE SECURITE:</b> Xi:irritant  en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
ARRIVEE CHANTIER convenue	DECHARGEMENT réelle	DEPART debut	RETOUR fin	ATTENTE chantier	RETOUR centrale	Quantité Origine : 7.50 m3 Quantité Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 7.50 m3	
13:30				00:00			
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax	
729S4	BPS NF EN 206 A2/CN		XF1, XC3, XC4, XD1 (	0.40 %	S4 (160 à 210 mm)	22.4	
Ciment(type et classe)			Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)		
CEM II/C-M (S-L) 42,5 NCP1 NF				273	C 25/30		
Appellation commerciale : BPS C25/30 XF1(F) D22 S4 II 42			Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 8°C		
Propriétés spécifiées :							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
				SPHRE 3000 0.7 %		Nom:	
						Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):				Signature:			
Type et quantité:							
Demandeur:							

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non